



# Ma commune, Saint-Laurent-sur-Saône

## bulletin municipal • décembre 2020 • N°1



### Dynamisme et Réactivité

Cette période festive va nous permettre d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires.

Les élus du conseil municipal et les agents des services municipaux continuent de travailler quotidiennement pour apporter notre concours aux personnes les plus fragiles. Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des Saint-Laurentins. Malheureusement, cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations, vecteur de lien social indispensable.

Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion à laquelle j'attache une importance toute particulière.

La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles.

Nous pouvons féliciter nos soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, enseignants, qui ont su faire face et s'adapter à cette situation si particulière.

Depuis début juillet 2020, date d'installation de la nouvelle équipe municipale, après un inventaire méticuleux, une mise en action consécutive a été engagée dans la foulée.

Notre commune de Saint Laurent a repris des couleurs, sur les volets de la propreté, de l'éducation avec l'embauche d'une assistante maternelle, la mise en place de dispositifs renforcés pour le soutien scolaire et les animations périscolaires. Nous nous mobilisons avec attention, dans l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

La sécurité routière avec sa signalétique intensifiée, la sécurité des personnes et des biens avec l'appui et le renforcement du programme de vidéoprotection ainsi que le passage à un éclairage public économique au tout Led ont été les chantiers réalisés qui seront améliorés au fil du temps.

Nous attachons aussi une importance au soutien fort de notre poumon économique, nos commerçants et nos artisans pour les épauler face à cette crise économique. Nos associations et leurs adhérents souffrent aussi dans ce contexte, la municipalité apportera toute sa vigilance pour épauler et conserver cette énergie essentielle.

Nous vitalisons de beaux projets afin que notre belle commune rentre en mutation progressive pour rayonner au cœur du Territoire Mâconnais Beaujolais Agglomération. Suite au travail en profondeur de l'équipe municipale, nous aurons de très bonnes nouvelles pour amorcer la nouvelle année qui se dessine.

Chers Saint-Laurentins, laissez-moi terminer cet éditorial en laissant la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur nos organisations respectives.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2020 se déroule sous les meilleurs auspices.

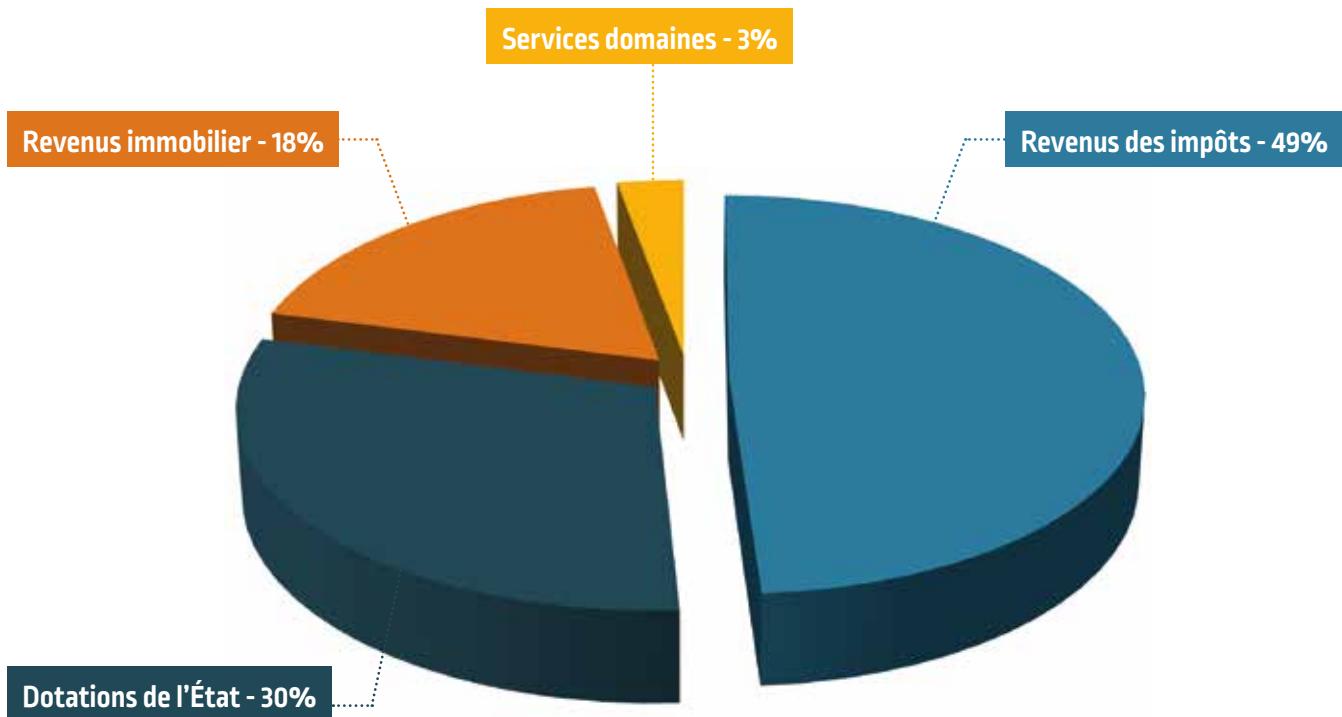
**Jacques Doussot**  
Maire de Saint-Laurent-sur-Saône



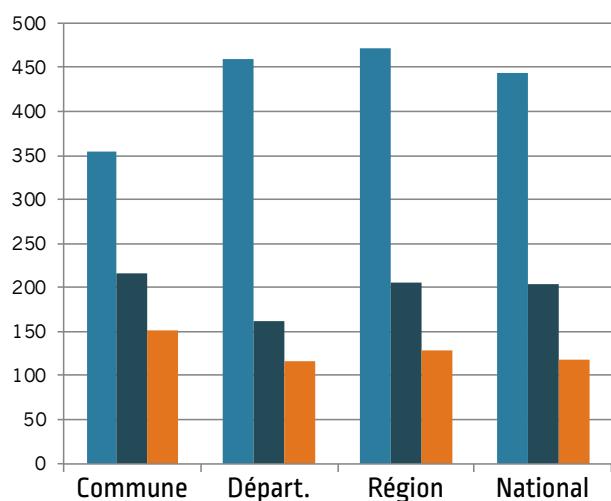
# DOSSIER

## Ma commune en chiffres

RECETTES : **1 285 000 €**

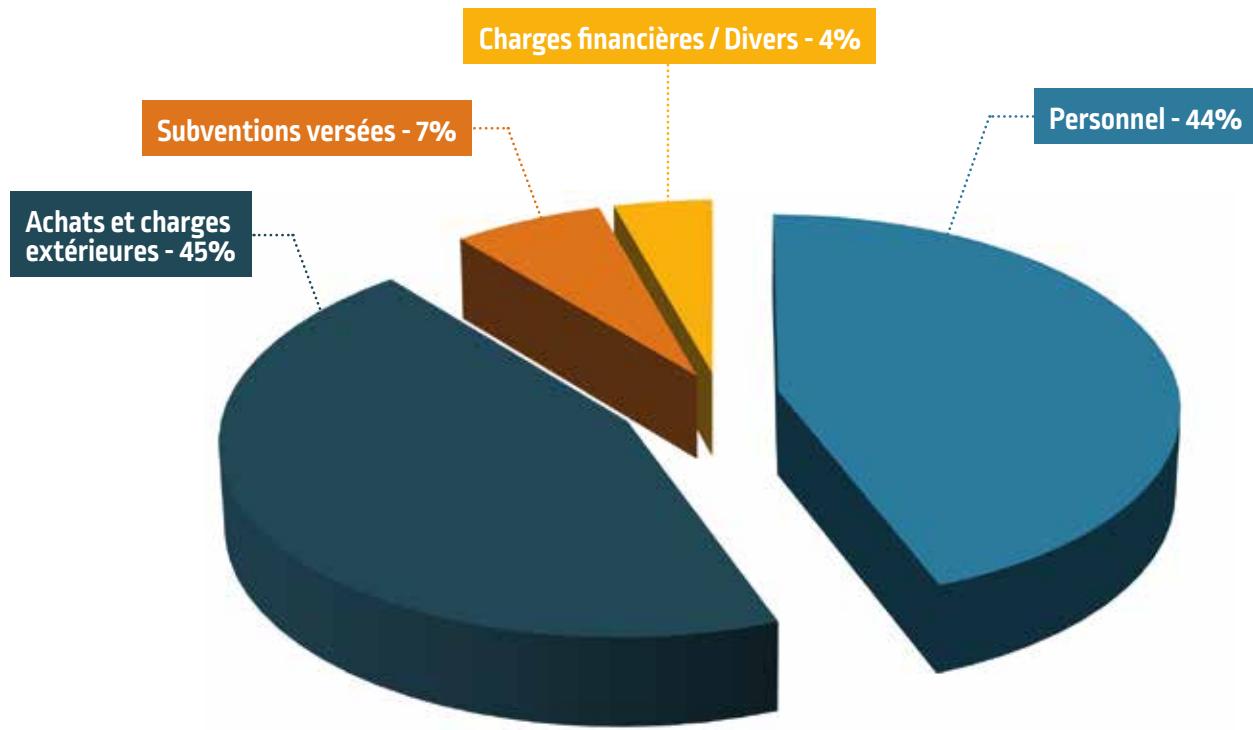


### COMPARATIF RECETTES PAR HABITANT

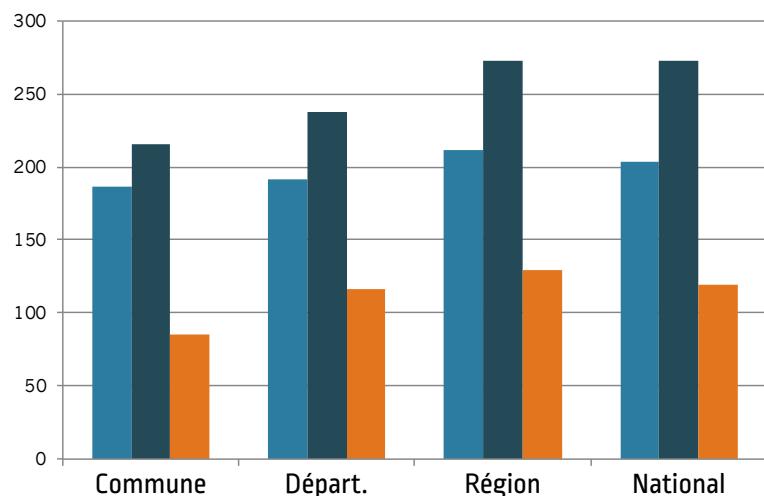


Budget Fonctionnement	Commune	Département	Région	National
Ressources fiscales	354	459	471	443
Dotation État	216	162	205	204
Autres produits	152	116	129	119
<b>TOTAL</b>	<b>722 €</b>	<b>737 €</b>	<b>805 €</b>	<b>766 €</b>

# DÉPENSES : 874 000 €



## COMPARATIF DÉPENSES PAR HABITANT



## ÉVOLUTION DE LA DETTE



# ACTUALITÉS

## Ma commune active !

### SOLIDARITÉ / ACTION SOCIALE

#### Le C.C.A.S.

Une réunion a eu lieu le 17 octobre dernier salle du Conseil à la mairie avec les membres actuels du C.C.A.S. pour évoquer l'action et les orientations sur ce mandat.

Le C.C.A.S. est présidé par Monsieur le Maire et constitue un moyen de gestion de la politique sociale de la municipalité. Il dispose de son propre budget et travaille en collaboration avec les assistantes sociales. Ainsi il propose des aides financières exceptionnelles aux personnes ou familles en difficulté. Il participe également financièrement pour les enfants domiciliés sur la commune et qui se rendent en centres de loisirs, en colonies ou en stages de vacances.

Depuis juillet 2020, Mr le Maire, Mme Mellac et Mme Gaultier (Adjointes) ont rencontré les professeurs des écoles, les membres du CLEM (garderie, E.V.S., C.L.A.S.), les assistantes sociales, médecin et toutes les institutions.



➤ **Réunions avec les bailleurs sociaux** afin de faire un point sur les logements actuels et pour les travaux à venir (réfection d'immeubles – Dynacité) et attribution de logements [Alliade]

➤ **Mise en place d'aides** en nourriture et surendettement.

Depuis le début de l'épidémie et du confinement, les aînés ont pu recevoir des appels de la part d'adjoints pour prendre des nouvelles et connaître leurs besoins.

Des masques et des attestations de sorties ont été distribués aux aînés, ainsi qu'aux élèves de l'école (10 masques enfant / élève). Un carton de masques a été mis à disposition à l'école pour fournir aux élèves en cas de besoin.

Nous sommes en relation permanente avec l'hôpital Maison Bouchacourt.

Notre bibliothécaire Christine Gaufillet a fourni de nombreux ouvrages (en gros caractères) films et reportages, afin d'égayer les journées des patients isolés dans leur chambre, pendant cette période de confinement.

➤ **Distribution des paniers repas pour nos aînés** à partir du 15 décembre 2020. Malheureusement au vue de la situation sanitaire, pas de repas dansant pour cette année.

➤ **Des places de cinéma offertes** à tous les écoliers.

### ENFANCE / FAMILLE

#### L'espace de vie sociale



L'Espace de vie sociale se constitue de quatre commissions :

- **Éducation-Enfance-Jeunesse** (référente : Patricia Gertrudes)
- **Culture et Loisirs** (référente : Anne Perret)
- **Lien Social** (référente : Natalia Valencia)
- **Personnes âgées** (référente : Stéphanie Vieira)

Il fonctionne donc avec un comité des usagers : constitué des 4 référentes et d'un membre de l'équipe municipale et de Laetitia.

#### Les actions

- Permanence administrative le lundi de 9h à 12h à l'Espace Jeunes
- Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Deux créneaux par semaine de 16h30 à 18h pour les CP-CE1-CE2 et pour les CM1-CM2 ainsi qu'un créneau par semaine les mercredis pour les collégiens de 14h à 16h.
- Ouverture de la Maison des Jeux, le mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
- Les cafés parents, le jeudi de 8h30 à 9h30
- Les cafés répits, le jeudi de 10h à 11h30

➤ **Accompagnement au numérique pour les parents d'élèves**  
➤ **Les ateliers des parents** (ponctuellement avec une intervenante spécialiste parentalité)

**Projets menés par les habitants et/ou en partenariat avec les acteurs socio-éducatifs locaux de Saint-Laurent-sur-Saône**

- Ateliers Expressions corporelles (5 séances)
- Ouverture de la Maison des jeux par des parents bénévoles le jeudi de 16h30 à 18h
- Projet « Vitrine », décoration des vitrines de la Boulangerie, COCCI MARKET, Bureau de Tabac (EHPAD, Multi Accueil, ALSH, Espace Jeunes, Garderie périscolaire)
- Projet « Sachets de Noël » en partenariat avec l'épicerie solidaire « Oasis d'amour »



Pour fonctionner et faire vivre la commune,  
l'Espace de Vie Sociale a besoin de bénévoles.  
N'hésitez pas à contacter la coordinatrice !

#### COORDINATRICE / ANIMATRICE

**Laetitia Swiadek**

✉ [laetitia.s.clem@gmail.com](mailto:laetitia.s.clem@gmail.com)

📞 07 57 40 70 62

## ENFANCE / LOISIRS

### L'accueil de loisirs Roger Bady

Situé au rez-de-chaussée de la Mairie, en plein cœur de la commune, l'accueil de loisirs Roger Bady géré par l'association le CLEM (centre de loisirs éducatif en mâconnais), en étroite collaboration avec la municipalité, est ouvert à tous les enfants et adolescents de 3 à 14 ans avec un espace indépendant pour les 11-14 ans. Différents temps d'activités sont proposés toute l'année :

- **Les temps extrascolaires** : Vacances d'hiver (2 semaines), de printemps (première semaine), d'été (4 semaines en juillet + dernière d'août), d'automne (2 semaines) et les mercredis.
- **Les temps périscolaires** : Garderie du matin (7h30 à 8h20) et garderie du soir (16h30 à 18h30).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le directeur, David Kumpf :

06 28 19 74 87 | [alsh.saintlaurent@gmail.com](mailto:alsh.saintlaurent@gmail.com)



## ENFANCE / FAMILLE

### L'école primaire Jules Verne

À la rentrée scolaire 2020, la municipalité de Saint-Laurent-sur-Saône a créé un second poste d'ATSEM à l'école et a engagé une autre personne en remplacement de l'ATSEM en arrêt maladie. Mme Platré a été engagée en Parcours Emploi Compétence avec le Pôle Emploi (en formation sur une période de 10 mois) et Mme Ammar en C.D.D. jusqu'à la fin de l'année.

#### Mise en place par la municipalité avec le CLEM :

- du C.L.A.S. (Ce Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) est un dispositif gratuit pour les familles de Saint-Laurent-sur-Saône). Double objectif poursuivi par le C.L.A.S., à savoir à la fois des actions en direction des enfants (enfants qui sont identifiés en concertation avec l'équipe éducative), mais également de leurs parents pour consolider leurs rapports à l'école.

Les enfants sont accueillis plusieurs fois dans la semaine à l'espace jeunes par Laetitia Swiadek du CLEM avec des accompagnateurs formés ainsi que des bénévoles (professeurs + retraités qualifiés). Les accompagnateurs proposeront un temps d'écoute et d'échange, ainsi que de l'aide dans l'organisation du travail personnel.

- du P.E.D.T. (Projet Éducatif Territorial) en concordance avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 01 et de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale concernant le Temps périscolaire et Extra-scolaire.
- de l'Espace de vie social (E.V.S.) et la Maison des jeux (ludothèque). Laetitia Swiadek du CLEM coordonne ce dispositif.

## ENFANCE / FAMILLE

### Sou des écoles laïques de Saint-Laurent-sur-Saône



Le Sou des écoles est une association à but non lucratif « loi 1901 » regroupant des parents d'élèves bénévoles. Ils donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements qui permettent de

récolter des fonds directement profitables aux enfants. Ces fonds subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (activités extrascolaires, sportives et culturelles, ainsi que des sorties et du matériel scolaire et éducatif pour toutes les classes).

L'association est composée du bureau (président, vice-président, secrétaire, vice-secrétaire, trésorier et vice-trésorier), de la directrice de l'école Mme Buiron, des professeures des écoles et de membres actifs. En début d'année scolaire, un appel est fait pour inviter les parents à s'investir plus particulièrement ou à être membre de l'association. Puis tout au long de l'année, dans une bonne ambiance, les membres de l'association, et tous les parents volontaires sont invités à aider à la préparation des différentes manifestations et actions.

Le but de l'association est l'aide au financement des activités et projets scolaires comme :

- Transport pour la piscine, l'aviron, etc
- Spectacle de Noël, chasse aux œufs, financement d'activités en lien avec l'équipe enseignante et des sorties scolaires
- Achats de matériels...

Le budget de l'association est alimenté par trois sources de financement :

- Les cotisations des parents
- La subvention de la Mairie
- Les bénéfices des diverses manifestations organisées par les membres du Sou des écoles tout au long de l'année : ventes de chocolats, de calendriers, vente de fleurs, tombola...

Notre but est de faire au mieux pour l'épanouissement des enfants de l'école de notre commune.



# ACTUALITÉS

## Ma commune active !

### ÉCONOMIE

#### Aides aux commerçants

Une réunion avec les commerçants de Saint-Laurent-sur-Saône a été organisée le 19 octobre 2020 à la salle des fêtes. 15 commerçants ont répondu présents.

Monsieur le Maire Jacques Doussot (accompagné des adjoints et adjointes Marc Sauvageon, Sandrine Gaultier, Jean-Claude Martinez, Hakima Mellac, Patrick Burtin, ainsi que les membres du conseil municipal), a évoqué les **aides aux loyers et aux investissements (M.B.A.)** auxquelles pouvaient prétendre les commerçants suite au confinement entre mars et mai 2020. À ce jour 20 commerçants de la commune ont fait une demande auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Vous pouvez également faire une demande auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain pour le **Fonds de soutien et aide aux investissements** en contactant la Chambre des Métiers de Viriat.

➤ Pour information, une prochaine réunion sera programmée par la mairie avec les commerçants pour le plan de relance.

### SPORT

#### REX Club

Association loi 1901, proposant des cours de sport et de Préparation Physique Généralisée (PPG) sur Saint-Laurent depuis plusieurs années. Durant toutes ces années, les cours de PPG se sont diversifiés et ont évolué avec des nouvelles formes de pratiques, cardio-training, step, stretching, pilates.

Nos activités comptent cette année une centaine d'adhérents, d'adolescents aux seniors qui viennent trouver une ambiance, un suivi adapté et une écoute. Les cours sont dispensés par une professionnelle diplômée d'État : Fabienne Doussot.

➤ Où ? À la salle polyvalente.

#### Le planning d'activités :

- Lundi 10h00-11h00 : Préparation Physique Généralisée (PPG)
- Lundi 18h15-19h15 : Stretching
- Lundi 19h15-20h15 : Préparation Physique Généralisée (PPG)

### ÉCONOMIE

#### Création d'une association des commerçants

Florence Chevauchet, conseillère municipale et commerçante (Salon d'Andréa), a présenté la future association des commerçants de Saint-Laurent-sur-Saône.

L'équipe municipale souhaite développer la vie locale, animer les rues commerçantes, créer du lien social. L'accueil de ce projet a été très favorable et des propositions ont été annoncées (Téléthon, fêtes de fin d'année, ...). Le maire a encouragé à faire de cette association « un laboratoire d'idées ».

Toutefois en raison de l'épidémie de COVID, du nouveau confinement et de la fermeture de nombreux commerces, aucune manifestation ne pourra être organisée cette fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour programmer divers évènements sur la commune.

Les commerçants ont pu discuter ensuite et soumettre à la municipalité certains points (sécurité, signalisation au sol...) et idées (ramassage des déchets organiques par les employés municipaux pour compost, marchés nocturnes...).

La municipalité a énoncé les travaux déjà prévus : sécurisation des voies cyclables et piétonnes, signalisation au sol, conteneurs de poubelles enterrés, bennes à verres, points poubelles pour plusieurs restaurants...

➤ Mise en place d'un marché hebdomadaire (dimanche matin) : plus d'information en début d'année 2021.

#### Création d'un club d'affaires

Une présentation a été faite par Mme Marie-Ange Charignon, Présidente du club des affaires B.N.I. (Business Network International) de Saint-Laurent-sur-Saône. Ce club regroupant un grand nombre d'entrepreneurs et tous types de services-artisanat-banques, se réunit tous les jeudis matin à la salle des fêtes.



- Mercredi 19h00-20h00 : Préparation Physique Généralisée (PPG)
- Jeudi 15h00-16h00 : Préparation Physique Généralisée (PPG)
- Jeudi 18h00-19h00 : Préparation Physique Généralisée (PPG)
- Jeudi 19h00-20h00 : Stretching

- Vendredi 9h00-10h00 : Gym douce (pour les seniors)

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

➤ 06 29 01 75 86

➤ doussot.fabienne@free.fr

➤ Rex Club Saint Laurent Sur Saône

Présidente : Geneviève Cottin

## SPORT

### AS Saint-Laurentine



L'association sportive saint-laurentine est un club de football qui a été créé en 1972.

Actuellement, nous comptons environ 105 licenciés (joueurs et dirigeants) :

- 38 joueurs séniors qui nous permettent d'avoir 2 équipes en niveau district. [D2 et D4]
- Et 50 jeunes de 5 à 12 ans, filles et garçons. Nous pouvons ainsi avoir des équipes en catégorie U7, U9, U11 et U13.

En définitive, une belle performance pour un petit village comme le nôtre ! De quoi rendre fiers les Saint-Laurentins et surtout nos dirigeants, tous bénévoles au club.

Notre priorité est accentuée sur la formation de nos jeunes au sein du club en leur apprenant les valeurs du sport, le respect, la mixité et le fair-play.

Pour nous, chaque enfant a le droit de jouer, s'affirmer et s'épanouir dans notre club. Quels que soient le niveau et le sexe de l'enfant, le sport est la deuxième école de la vie et reste primordial pour l'avenir de nos jeunes dans les années futures.

Notre club reste une grande famille qui ne serait rien sans nos bénévoles, jeunes et sponsors, sans qui nous ne pourrions fonctionner. Je les remercie tous ainsi que la commune pour l'entretien de nos terrains et locaux.

Nous organisons chaque année des manifestations (lotto, bal, ventes de plats à emporter, concours de pétanque) qui ont pour but de financer le matériel, les tenues, les collations d'après-matchs et autres pour tous nos licenciés.

En raison de la COVID-19, aucun de ces événements n'a pu être planifié cette année.

#### ➤ Horaires d'entraînements

U6-U7 joueurs nés en 2014-2015

U8-U9 joueurs nés en 2012-2013

**Tous les mercredis de 18h à 19h15.**

U10-U11 joueurs nés en 2010-2011

U12-U13 joueurs nés en 2008-2009

**Tous les lundis et mercredis de 18h à 19h15.**

Pour les séniors, les entraînements ont lieu les **mercredis et vendredis de 19h30 à 21h**.

Nous ferons tout notre possible pour continuer à faire perdurer notre club tous ensemble.

Photo prise lors de l'arbre de Noël du club en 2019 avec la présence d'un sponsor Mr Pascal Menevaut qui a participé à l'achat de survêtements.

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Clément Goncalves**

*Responsable jeunes*

📞 06 12 57 52 25

**Avelino Barbosa**

*Responsable seniors*

📞 06 66 87 39 42



## LOISIRS - JEUX

### Game Trotter



Vous pensez que les jeux de société sont longs, ennuyeux, compliqués ou réservés aux enfants ?

Dépassés, l'interminable Monopoly ou le complexe Scrabble : il existe aujourd'hui des jeux de toutes les durées, de toutes les difficultés.

Depuis 2006, l'association Game Trotter, est une ludothèque de plusieurs centaines de jeux, en constante évolution, avec des adhérents actifs et impliqués dans le milieu ludique.

Que vous soyez débutant ou confirmé, curieux ou passionné, venez nous rejoindre pour des soirées dans une ambiance conviviale et détendue !

Vous y découvrirez des jeux pour tous les styles, et tous les goûts, des petits jeux d'ambiance aux énormes jeux pour passionnés.

**➤ Quand ?** Tous les mercredis soir à partir de 20h, et quelques samedis dans l'année, de 14h jusqu'au bout de la nuit !

**➤ Où ?** À la salle du Club Henri IV, 35 rue Henri IV.

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

✉ gametrotter71@gmail.com

💡 <https://gametrotter.blogspot.com/>

🌐 <https://www.facebook.com/groups/124840790924155/>

## LOISIRS

### Club Henri IV

Le Club des Aînés de Saint-Laurent-sur-Saône se réunit les mardis après-midi à partir de 13h30 au Local Henri IV rue Jean Moulin à Saint-Laurent-sur-Saône pour des jeux de cartes, jeux de sociétés...

Le local vient d'être refait entièrement par la municipalité : réfection des peintures, électricité et éclairage LED, WC surélevé, meubles.

# ACTUALITÉS

## Ma commune active !

### LOISIRS - JEUX

#### AKPC

Association loi 1901 Saint-Laurentine, AKPC a été créée en avril 2009 par 7 passionnés, soucieux de partager et de développer la pratique du poker amateur au cœur de la région mâconnaise.

L'objectif est de proposer une découverte des rouages stratégiques de ce jeu dans une ambiance détendue et conviviale. Il se concrétise par un championnat annuel, des tournois online, des événements ponctuels mais aussi en participant activement à la vie associative locale.

L'adhésion annuelle classique est de 60€ et donne accès pour l'année civile à l'ensemble des activités de l'association. Vous pouvez adhérer sur place, lors de nos soirées.

**➤ Quand ?** Les soirées se déroulent les vendredis soir aux dates indiquées sur le calendrier.



#### ➤ Où ?

Salle Henri IV - Rue Jean Moulin

Saint-Laurent-sur-Saône

Ouverture de la salle : 20h30

Début des séances : 21h

#### RENSEIGNEMENTS

Toutes les infos sont disponibles sur notre site :

➤ [www.akpc.fr](http://www.akpc.fr)

Président de l'AKPC : Guillaume Martel

### MUSIQUE

#### Les Sauveteurs de Saint Laurent

L'association « Les Sauveteurs de Saint Laurent » est une très ancienne société. Fondée en 1880, elle regroupait à l'époque deux activités : la joute nautique et la musique.

De nos jours, l'orchestre d'harmonie réunit une trentaine de musiciennes et musiciens de tout horizon, de tout âge et de tout niveau. Ils ont une passion en commun : la musique et sa pratique.

Les répétitions ont lieu tous les samedis de 17h30 à 19h30 au local de musique, rue Albert Cousin à Saint-Laurent-sur-Saône.

Le répertoire musical est très varié tant par le style que par le niveau de difficulté. L'esprit est joyeux et convivial.

L'année musicale est rythmée par deux concerts (décembre et avril) et plusieurs prestations extérieures (en concert ou défilé).

En 2018, les sauveteurs ont eu à cœur de faire revivre les joutes nautiques sur la Saône. Expérience fabuleuse qu'ils n'hésiteront pas à réitérer très prochainement !



Président : Yvan Lacorne

Directrice musicale : Ève Catherin

➤ 06 37 75 94 58

➤ [lessauveteursdesaintlaurent@gmail.com](mailto:lessauveteursdesaintlaurent@gmail.com)

➤ [Les Sauveteurs de Saint Laurent](#)

### CONTACTS

# VIE MUNICIPALE

## Présentation du Conseil municipal

### Le Maire



Jacques Doussot

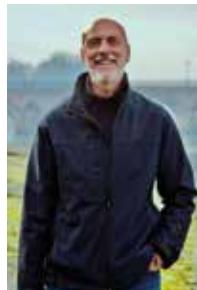
### Les adjoints



Marc Sauvageon  
1<sup>er</sup> adjoint  
Finances, Travaux,  
Urbanisme,  
Appels d'offres



Sandrine Gaultier  
2<sup>e</sup> adjointe  
Scolaire et périscolaire,  
Culture, Sport, Santé,  
Vie associative, CCAS,  
Communication



Jean-Claude Martinez  
3<sup>e</sup> adjoint  
Sécurité, Travaux,  
Entretien et propreté,  
Environnement,  
Commerce, Appels d'offres



Hakima Mellac  
4<sup>e</sup> adjointe  
Lien social, CCAS, Santé,  
Scolaire et périscolaire,  
Vie associative



Patrick Burtin  
5<sup>e</sup> adjoint  
Travaux, Urbanisme  
Entretien et propreté

### Les Conseillers

M. Jean Barbosa | M. Pierre Bression | Mme Myriam Caicedo | Mme Aline Cao-Brown | M. Philippe Chambard | M. Jean Chareyre  
Mme Florence Chevauchet | Mme Geneviève Cottin | Mme Géraldine Flore | M. Emmanuel Garcia-Piqueras | Mme Patricia Gertrudes  
M. Fred Macquet | Mme Fabienne Perche.

### Commission Appels d'offres

Président : Jacques Doussot

Titulaires : P. Bression, J-C Martinez, M. Sauvageon

Suppléants : S. Gaultier, H. Mellac, G. Flore

### Centre communal d'action social (CCAS)

J. Doussot, S. Gaultier, H. Mellac, G. Cottin, F. Perche, M. Caicedo

### Syndicat Intercommunal d'énergie et e-communication de l'Ain

Titulaire : Marc Sauvageon | Suppléant : Jean-Claude Martinez

### Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA)

Titulaire : Jacques Doussot | Suppléant : Sandrine Gaultier

### Maison Bouchacourt de Saint-Laurent-sur-Saône

Président du Conseil d'administration : J. Doussot

Membres : M. Caicedo, A. Cao-Brown



Permanence des Adjoints en Mairie  
le samedi matin de 10h à 12h.



## EXPRESSION DE GROUPE Parole à l'opposition

À l'occasion du 2<sup>e</sup> tour, le 28 juin dernier, deux listes ont participé au scrutin. Suite aux résultats et suivant la règle de la représentation proportionnelle avec prime majoritaire, la liste Saint-Laurent Autrement, arrivée seconde avec 43,5%, a obtenu 4 des 19 sièges au conseil municipal.

### Une chance pour la commune

Un groupe constitué face à l'équipe vainqueur est souvent appelé groupe d'opposition. Ce terme peut être négatif s'il est associé à de l'hostilité ou à de la rivalité. Il prend un tout autre sens s'il défend une pluralité de points de vue, une représentation accrue de la population et une ouverture constructive.

La mission d'un groupe d'opposition est de s'impliquer à comprendre les enjeux et les objectifs de la politique menée afin de prendre pleinement part au débat et d'exercer son rôle d'interlocuteur vigilant et de contradicteur attentif.

Nous souhaitons à l'équipe en place la meilleure réussite dans ses projets afin que Saint-Laurent-sur-Saône soit, pour toutes et tous au-delà des divergences, le territoire de développements structurés, porteurs de sens et d'avenir, dans le respect de la diversité et de nos ressources.

Vos conseillers : Emmanuel Garcia-Piqueras, Géraldine Flore, Jean Chareyre et Aline Cao-Brown.

# ENVIRONNEMENT

## Ma commune respectueuse

### ACTIONS

#### Saint Laurent éco et responsable

➤ Une grande partie des bords Saône (perrés) côté Saint-Laurent a été nettoyée par notre équipe d'employés communaux. Cette opération « en interne » aura permis à la commune une économie non négligeable de 35 000 euros.

➤ Dans la même idée, économique et écologique, deux « Pêcheurs à l'aimant » se sont proposés bénévolement de « draguer » les fonds de Saône sur une barque prêtée par la municipalité. Cette démarche éco-responsable aura permis de délester notre rivière de ses déchets visibles et invisibles tels que les métaux, plastiques, polystyrène, et autres bois flottants. François et Wladimir ont également géré le tri de ces divers débris et nous les remercions chaleureusement pour cette belle initiative citoyenne qui lance un signal fort quant à leur implication qui ne demande qu'à être suivie de tous...

➤ Ajoutez à cela le passage en éclairages « TOUT LED » sur l'ensemble de la commune (une des seules de l'agglomération) réalisant grâce à cette opération écologique une économie de 30% sur les consommations annuelles précédentes. Notre commune peut donc se féliciter de toutes ces belles initiatives économiques réalisées pour le confort et le bien-être de tous les Saint-Laurentins.

➤ Le marquage au sol (ZONE 30) et les signalétiques bleues clignotantes au niveau des zones à risques font également leur apparition sur nos routes afin d'apporter un confort supplémentaire aux automobilistes et une sécurité accrue pour les piétons et autres cyclistes se rendant sur notre belle commune.



## RAPPEL

### Les bons gestes à adopter

➤ **Les jours de ramassage des ordures ménagères sur la commune sont les mardis et les vendredis matins à partir de 5h30**, le dépôt doit être fait la veille du ramassage **dans le container propre à l'immeuble ou à l'habitation**.

➤ **Seules les poubelles triées seront ramassées.** Le papier, les cartons, le verre, le métal (conserves) doivent être déposés dans l'un des 7 points containers de tri sélectif de la commune.

Les centres de collectes MBA sont ouverts aux habitants de la commune, après inscription sur leur site, pour déposer les encombrants, les déchets verts ou tri, à raison d'une fois par semaine [52 fois par an] et gratuitement.

➤ **Les dépôts sauvages sur la commune sont interdits et passibles d'amendes.**

À partir de fin mars 2021, les poubelles de la rue de la Levée ne seront plus ramassées devant les habitations mais au niveau des containers enterrés (mise en place au premier trimestre 2021), à l'angle de la rue Jean Jaurès et rue Albert Cousin.

Chaque habitant de la rue devra donc déposer ses poubelles au niveau de ces deux points de collectes. Ainsi, il n'y aura plus de dépôt sauvage tout au long de la semaine sur les trottoirs de la rue de la Levée, devant les vitrines, ou au pied des végétations arborant cette rue passante qui restera propre sanitairement et visuellement.

Les personnes ne respectant pas ces règles pourront être verbalisées (vidéo surveillance au niveau de plusieurs points stratégiques de la commune), le conseil municipal souhaite restaurer le respect de l'environnement et la propreté des rues Saint-Laurentines.

L'installation d'autres points de collectes et de tris enterrés est prévue sur l'ensemble de la commune. Les nombreuses poubelles et containers actuels entreposés dans nos rues ne pollueront plus visuellement notre commune.

Comptant sur votre soutien.



# SAINT-LAURENT UTILE

## Ma commune pratique



### MAIRIE

1, place Jules Goyon  
01750 Saint-Laurent-sur-Saône

📞 03 85 21 30 10 - Fax .03 85 39 89 15  
✉️ mairie@saintlaurentsursaone.fr  
🌐 www.saintlaurentsursaone.fr

### INFOS UTILES

#### Environnement

- **Ramassage des ordures ménagères**  
Mardi et vendredi à partir de 5h30
- **Ramassage des cartons**  
Mardi à partir de 5h30

#### Enfance

##### • École Jules Verne

Place Jules Goyon  
📞 03 85 21 30 16

##### • Crèche

Rue Romans-Petit  
📞 03 85 38 68 26

##### • Pôle communautaire Petite enfance

6 place Carnot  
📞 03 85 39 71 43

##### • Permanence de la Puéricultrice

[enfants de 0 à 6 ans]  
Tous les vendredis de 9h à 12h sans RDV  
au Centre médico-social  
Rue Henri Romans-Petit  
📞 03 85 39 12 71

#### Loisirs

##### • Bibliothèque municipale

259, rue de la levée  
📞 03 85 21 30 19  
Mardi : 17h à 19h  
Mercredi : 10h à 12h et 16h30 à 18h30  
Jeudi : 15h à 18h  
Vendredi : 16h30 à 18h30  
Samedi : 10h à 12h

#### Urgences

##### • Police Municipale

📞 06 47 10 22 94

✉️ policemunicipale@saintlaurentsursaone.fr

##### • Pompiers - 18

##### • SAMU - 15

### ZOOM SUR

#### le stationnement dans la commune

La Police municipale de Saint-Laurent souhaite rappeler certaines règles, notamment sur le stationnement dans la commune.

- Il est interdit de stationner devant les portes cochères, les garages, ainsi que sur les places au sol matérialisées par des croix blanches, même si l'immeuble vous appartient, ou si vous y habitez. Le montant de ces amendes s'élève à 35 euros, et la mise en fourrière est prévue par le code de la route.
- Il est interdit de stationner dans le sens contraire de la circulation (amende de 35 euros).
- Concernant les zones bleues, 3 infractions peuvent être constatées et sanctionnées de 35 euros :
  - Absence du dispositif de contrôle (disque bleu)
  - Temps dépassé sur le dispositif de contrôle
  - Mauvais positionnement du dispositif de contrôle
- Concernant les stationnements sur les passages piétons et sur les trottoirs, la sanction financière est de 135 euros.
- Les zones blanches ne demandent pas de disque bleu.

### INFORMATION COVID

En cette période de crise sanitaire, chacun se doit d'être acteur de la lutte.

Porter un masque est un geste essentiel pour se protéger et surtout protéger les autres. Nous rappelons donc que **le port du masque est obligatoire sur toute la commune**.

Les fêtes de fin d'année sont propices aux regroupements familiaux. Elles ne doivent pas nous faire perdre de vue nos responsabilités face à cette pandémie. Ainsi, nous devons poursuivre l'application des gestes barrières, limiter les rassemblements importants, surtout en dehors du cercle familial, et ne pas hésiter à se faire tester. Se tester permet de limiter la propagation du virus en repérant rapidement les personnes contaminées (avec ou sans symptômes) puis les isoler, elles et leurs contacts.

C'est pourquoi, la commune et sa pharmacie sont associées pour mettre en place un site de dépistage COVID-19, rapide et gratuit, par test anti-génique. Depuis le mois de novembre, un barnum a été installé sur la rue Jean Jaures.

##### ➤ Informations pratiques

Dépistage COVID-19 à Saint-Laurent : 06 48 63 53 32

Il en va de la responsabilité de tous pour enrayer cette épidémie. #TousAntiCovid

Responsable de la rédaction : Jacques Doussot | Coordonnateurs : Sandrine Gauthier et Fred Macquet | Comité de rédaction : Toute l'équipe du conseil

Crédits photos : Jean-Luc Doussot - Associations | Illustrations : Freepik - Adobe stock | Création graphique et impression : B71 Print - Mâcon - 03 85 20 20 20 -